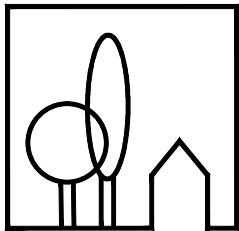


BESNIER
aménagement



SAS au capital de 800 000 euros
RCS NANTES B 389 619 388 (93 B 35)
255, rue de la Renaudière 44300 NANTES
TEL : 02 40 49 21 22
FAX : 02 40 49 01 21

DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE

Commune d'ASSERAC

ZAC DE L'ISLE DE KER ONCE

PLAN DE VENTE

Plan de vente dressé le 17 janvier 2011 par

Marc CHOIMET Géomètre Expert DPLG

39, rue du Calvaire de Grillaud

Tél : 02.40.69.76.77

Fax : 02.40.73.77.41

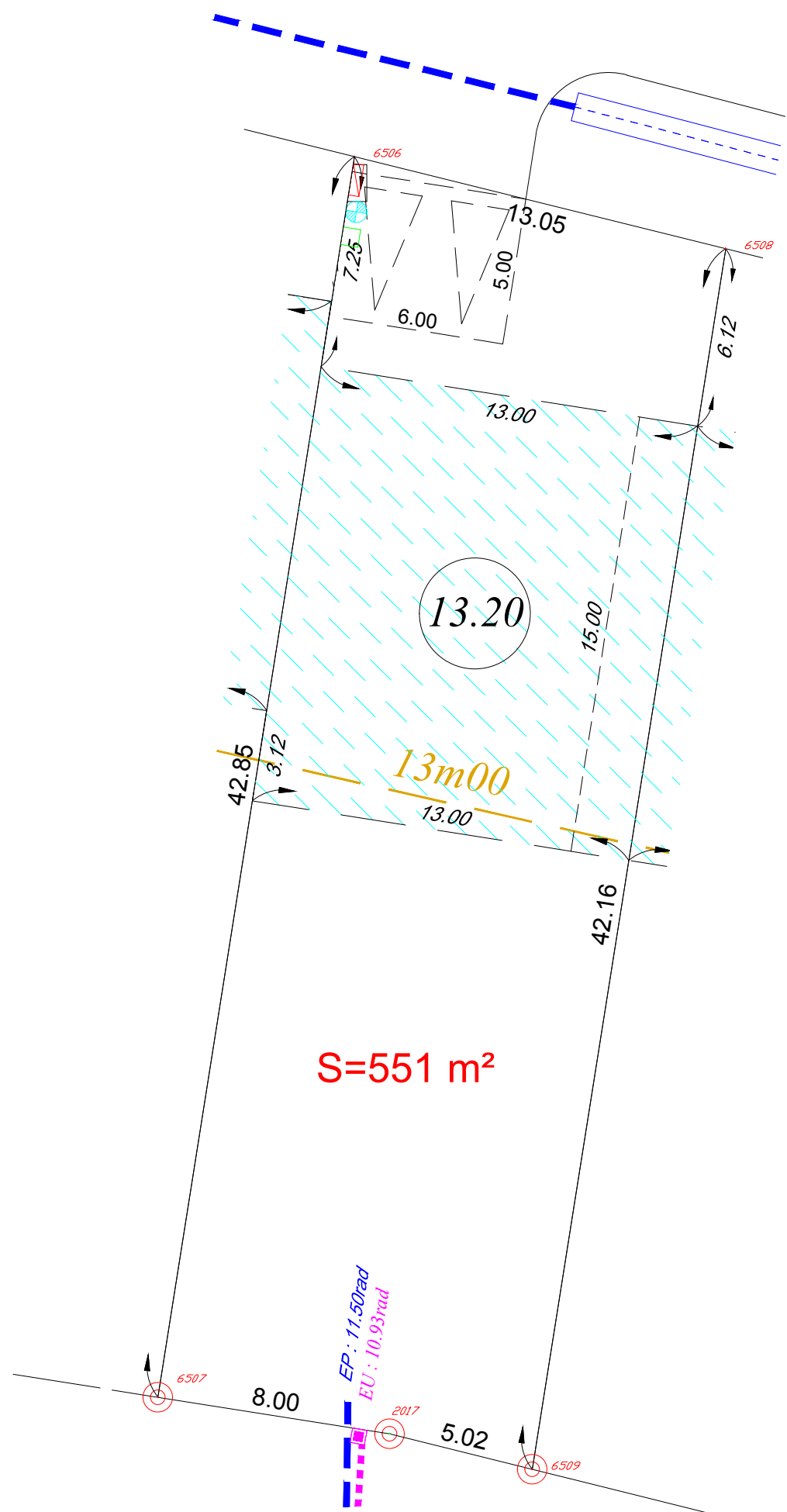
E.mail : marc.choimet@geometre-expert.fr

LOT D3	Adresse : 35, route de Limarzel 44410 ASSERAC	
	Réalisé le 11 juin 2012	
	Cadastre : Section ZW n°414	
Arrêté Municipal du 04/02/2002 modifié le 23/03/10	Superficie : 551 m ² S.H.O.N : 160 m ²	Le nivellement est rattaché au système I.G.N 69

PLAN DE SITUATION



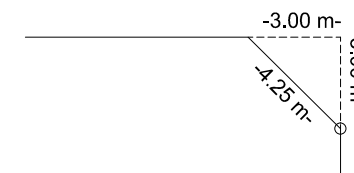
PLAN DE MASSE AU 1/200



LEGENDE

	Borne nouvelle		Accès à la parcelle, parking de 6,00m par 5,00m ouvert sur le domaine public
0000	N° borne		Zone constructible
00.00	Cote de niveau T.N. avant aménagement		Cote de dalle suggérée pour la zone constructible
<u>00m00</u>	Courbe de niveau		Coffret E.D.F.
	Fossé EP		Citerneau A.E.P. (Eau Potable)
	Réseaux EP buse		Citerneau F.T.L. (Téléphone)
	Caniveau à grille		Branchement EU en attente
	ligne aérienne Moyenne Tension	EU : ...rad	Cote radier du branchement EU
	Candélabre	EP : ...rad	Cote radier du branchement EP
	Poteau EDF Moyenne Tension		Cote de voirie projetée
	Poteau FT		Cotation zone constructible
		00.00	Cotation du lot

Détail d'un pan coupé régulier



Nota : PLANIMETRIE : Coordonnées LAMBERT II
 ALTIMETRIE : Nivellement rattaché au système I.G.N 69

Nota:
 Le branchement d'eau pluviale sera réalisé en canalisation PVC CR8 Ø160 et se raccordera au fossé par les soins et à la charge de l'acquéreur.
 Les éléments extérieurs au lot ne sont pas contractuels
 les emplacements des coffrets, des candélabres, des arbres et des infrastructures sont donnés à titre indicatif. L'aménageur se réserve le droit de les modifier pour toute raison d'ordre technique;
 ainsi que les surfaces résultants d'un calcul graphique, elles ne seront définitives qu'après bornage contradictoire.